

Conseil Citoyen de l'Egassairal



Compte Rendu du mercredi 17 juin 2015.

Maison du combattant Rue Thiers

Ordre du jour :

- ◆ Validation du compte rendu de la réunion précédente
- ◆ Adoption définitive et signature du règlement intérieur
- ◆ Etudes des propositions de projet de flyer
- ◆ Questions diverses sur fiches informatives et fiches d'intervention

Coordinatrice : Sylvie Mouchelet

Secrétaire de séance : Pierre Gazeau

Présents : 11 Buenavente, Baquesne, Bazan, Calvayrac, Ferrieres, Gazeau, Mouchelet, Olive, Piquemal, Tournier et Pairo

Absents excusés : 6 Camerlo, Dubourdiou, Figueras, Gibo-Delesalle, Lignon, Bouysset

Démission du conseil citoyen : 2 GUIOUGOU Anne et SATURNINO Philippe

Nomination : 2 remplaçants ont été nommés : OLIVE Marie Françoise, GUIOUGOU Denis

1) Madame Mouchelet accueille les membres présents et présente Mme Olive, récemment nommée. Après lecture du compte rendu de la séance précédente, la discussion générale s'engage sur les modifications à apporter au règlement intérieur, en particulier sur :

Art 7 Secrétariat

Art 9 Permanence citoyenne

Art 11 Radiation démission décès

Art 12 Suppression

L'ensemble des articles et modifications sont adoptés à l'unanimité des présents. Le règlement intérieur sera rectifié et signé pour envoi à la direction de la Citoyenneté.

2) Madame Mouchelet communique au conseil un projet de Flyer destiné à informer la population de l'existence de notre structure. Après divers avis il est décidé en liaison avec les services de la Mairie de lancer la réalisation du projet. Il est envisagé de distribuer ce flyer lors du prochain forum des associations qui aura lieu en septembre.

Mairie de Narbonne – BP 823 – 11108 Narbonne Cedex

Tél. 04 68 90 30 30 – Fax 04 68 90 30 31 – www.narbonne.fr

Conseil Citoyen de l'Egassairal



3) Permanence du Conseil Citoyen : Il est décidé qu'une permanence sera tenue à la maison du combattant tous les premiers mardis du mois à compter du mardi 6 octobre de 18 h à 19 h pour répondre aux sollicitations des habitants du quartier et transmettre pour avis aux services intéressés de la Mairie. Une affiche sera apposée à la porte d'entrée du local et nous demandons à la municipalité de faire la parution dans le prochain numéro du magazine de « Narbonne »

4) Réunions : Il est décidé que les prochaines réunions se dérouleront une fois par mois et toujours le deuxième mardi du mois à 18 h à la maison du combattant Rue Thiers.

5) Questions diverses :

- Il est rapporté que des problèmes d'inondations de locaux professionnels et d'écoulement des eaux de pluies persistent dans le quartier.
- Il est proposé de demander à la mairie de rappeler aux habitants de respecter les bons usages de voisinage en particulier de limiter les bruits intempestifs et nocturnes.
- la vitesse excessive rue Lakanal évoquée par ma collègue suppléante,
- le manque de visibilité pour accéder avenue P. de Coubertin par la rue Eccles dues aux nouveaux stationnements qu'elle a aussi évoqué
- les nuisances sonores constatées en général (en particulier automobiles et 2 roues "customisées"),

Madame Mouchelet précise que nos coordonnées figurent sur le site de la commune (http://www.narbonne.fr/fr_sept-conseils-citoyens) mais le CR ne nous concernant pas est toujours en ligne et nous demandons que la rectification soit effectuée.

L'ordre du jour étant épuisé il est convenu que la prochaine réunion aura lieu le deuxième mardi du mois de septembre soit le **mardi 8 septembre 2015 à 18 h.**